



FREQUENTATION DU SITE INTERNET EN HAUSSE

EDITO

La fréquentation du site internet communal est un indicateur intéressant. Chaque année, le nombre de consultations est toujours plus marqué.

Les chiffres arrêtés en janvier entre 2016 et 2017 montrent une progression de 35.5% de visiteurs. Mais, c'est en septembre dernier que l'augmentation était la plus forte en passant de 1218 visiteurs à 1651, soit plus de 41% de plus.

Les rubriques les plus visitées évoluent, mais restent toujours :

N° 1 : Vie locale, vie associative,

N° 2 : La commune, et son histoire, mais aussi la vie pratique,

N° 3 : La vie municipale, et l'urbanisme.

L'agenda, en page d'accueil, affiche une progression plus modeste.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou souhaits, à l'adresse mail : mairie.leteildebretagne@wanadoo.fr ou « contacter la mairie » en page d'accueil.

Astuce : lors de vos consultations, pour revenir à la page d'accueil, il vous suffit de cliquer sur le logo « Naturellement, le Theil de Bretagne » !

Geneviève FERRE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral en date du 09 février 2017, est prescrite, à la demande de la commune du Theil de Bretagne, une enquête publique préalable à :

* La déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de l'Espace de la Millière ;

* La cessibilité des terrains à exproprier pour permettre la réalisation de ce projet.

Sont déposés à la mairie du Theil de Bretagne pendant 17 jours consécutifs, **du lundi 10 avril au mercredi 26 avril 2017 inclus**, les dossiers :

* de demande de déclaration d'utilité publique ainsi qu'un registre d'enquête publique ;

* d'enquête parcellaire ainsi qu'un registre d'enquête parcellaire ;

Afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public, et consigner éventuellement sur le registre concerné ses observations sur le projet et sur les limites des biens à exproprier ou les adresser par écrit, impérativement avant la clôture de l'enquête, au commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie du Theil de Bretagne - 2 place de l'Eglise - 35240 LE THEIL DE BRETAGNE.

Monsieur Guy APPERE, commissaire enquêteur recevra en personne les observations écrites ou orales du public en mairie les :

* **lundi 10 avril 2017 de 14h30 à 16h30**

* **Jeudi 20 avril 2017 de 9h30 à 11h30**

* **Mercredi 26 avril 2017 de 9h30 à 11h30**

Dans le délai d'un mois à l'issue de l'enquête, une copie du rapport dans lequel le commissaire enquêteur énonce ses conclusions motivées sera déposée à la mairie du Theil de Bretagne ainsi qu'à la préfecture d'Ille-et-Vilaine où toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du Conseil Municipal : **lundi 3 avril 2017 à 20h30**, salle du Conseil Municipal.

AVIS

Arrêté préfectoral en date du 24 février 2017 de mise en alerte sécheresse de l'ensemble du département de l'Ille et Vilaine ainsi que l'arrêté de prescription signé le 24/02/17 modifiant temporairement les débits réservés des prises d'eau potable des Villaloups sur le Couesnon, du bas Sancé sur la Loisançe et de Fontaine la Chèze sur le Nançon. Consultable en mairie.

CIVISME

Entretien des fossés : Le Grenelle de l'environnement prévoit une réduction de l'utilisation de produits phyto de 50 % en tonnage d'ici à 2018. Pour rappel, les traitements sont interdits à moins d'un mètre d'un fossé, même sans eau et non cadastré. Un manuel « comment jardiner sans pesticide » est disponible en Mairie.

ELECTIONS

Carte d'électeur : les nouvelles cartes d'électeurs vous ont été adressées en mars 2017. Les anciennes cartes sont à détruire. Si vous ne l'avez pas reçue, contactez rapidement le secrétaire de la mairie 02 99 47 74 07.

Les élections présidentielles se dérouleront le **23 avril** et le **7 mai 2017**. La carte d'électeur et une pièce d'identité avec photo sont **OBLIGATOIRES** pour pouvoir voter. **Sans pièce d'identité, vous ne pourrez pas voter**. Le bureau de vote sera ouvert de **8h à 19h**, salle communale, place de l'Eglise.

Vote par procuration : les électeurs non disponibles le jour du scrutin peuvent faire établir une procuration. Le demandeur et son mandataire doivent être inscrits dans la même commune.

Elle peut être établie près d'un Officier de Police Judiciaire (gendarmerie ou commissariat), ou au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail. Le formulaire de demande de vote par procuration est disponible sur <http://service-public.fr/>. Il peut être rempli sur ordinateur puis imprimé. L'électeur doit ensuite le déposer soit à la gendarmerie, soit au commissariat, soit au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail.

ANNONCE D'OFFRE D'EMPLOI : Agent technique espaces verts/voirie

La Commune du Theil de Bretagne recrute pour le service technique un agent à temps complet par voie de mutation, détachement, liste d'aptitude, ou à défaut contractuel.

Date de prise de fonction : mai 2017

Mission : réalisation des interventions techniques dans les domaines des espaces verts et de la voirie, dans un souci de respect de la qualité paysagère et des exigences écologiques des sites.

Profil : titulaire d'un bac professionnel dans le domaine des espaces verts. Connaissances techniques pluridisciplinaires et maîtrise des règles de sécurité.

Détails de l'annonce (missions, profil, contact) affichés en mairie et consultables sur le site www.emploi-territorial.fr

Date limite des candidatures : le 15 avril 2017

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Le dispositif existe depuis 3 ans et connaît un franc succès. C'est pourquoi, la municipalité renouvelle cette expérience pendant les vacances d'été du **10 juillet au 11 août**.

Vous avez **entre 16 et 18 ans** et souhaitez rendre service à la collectivité, connaître la vie professionnelle, contre rémunération; Merci de **déposer votre candidature avant le 3 Juin à la mairie**. Sous la responsabilité des agents communaux, vous participerez à des petits travaux d'entretien, de peintures, d'entretien d'espaces verts...

Renseignements: Mme FORESTIER - catforestier@orange.fr

A LOUER

Résidence de Bon Abri : appartement type 1 au rez de chaussée. Renseignement à la Mairie, 02 99 47 74 07.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

Afin de faciliter les démarches des usagers, il est désormais possible de **prendre rendez-vous en ligne** sur www.janze.fr pour les demandes de carte d'identité et / ou passeport.

Depuis le site internet de la ville, il est possible d'accéder à un module de prise de rendez-vous. Cet outil, simple et rapide, permet à l'utilisateur, en quelques clics, de fixer la date et le créneau horaire qui lui conviennent pour déposer une demande de titre d'identité (carte d'identité ou passeport). En cas d'empêchement, l'administré a également la possibilité d'annuler ou de déplacer son rendez-vous via le même module.

Pour un gain de temps, il est recommandé de **remplir une pré-demande en ligne** sur www.ants.gouv.fr avant le rendez-vous. Il est aussi indispensable de réunir toutes les pièces justificatives avant le dépôt du dossier. Si la demande est incomplète elle ne pourra pas être traitée.

Au-delà de 4 personnes, les usagers sont invités à prendre rendez-vous par téléphone au 02 99 47 00 54.

Des **créneaux** spécifiques sont **dédiés aux remises des titres d'identité**. Pour cela, l'utilisateur doit se présenter à l'accueil de la mairie, sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 10h45 à 12h et de 15h45 à 17h et le samedi matin de 10h45 à 12h.

Infos pratiques : Rendez-vous en ligne sur www.janze.fr ou sur www.clicrdv.com/mairie-de-janze

Renseignements au 02 99 47 00 54 ou à mairie@janze.fr

PORTES OUVERTES A L'ECOLE SAINTE MARIE

Vendredi 12 mai, de 16h30 à 19h30. Venez avec vos enfants découvrir les locaux, les divers projets qui animent notre école, rencontrer l'équipe pédagogique, et les associations de parents d'élèves.

CHASSE AUX ŒUFS!

Samedi 15 avril à partir de **14h00** au **Château de la Rigaudière**. Pour les enfants de 3 à 10 ans accompagnés d'un parent. Chacun apporte œuf, poule, lapin ou cloche ... ainsi qu'un panier pour la cueillette. **Sur inscription** à partir du 1er avril à la bibliothèque 02 99 43 73 55. **Attention**: nombre limité à 30 enfants.

BIBLIO'THEIL

A l'occasion de Bibliothèques en fête sur le thème des expressions, nous organisons une après-midi **jeux de société** le **dimanche 9 avril de 14h à 17h** à la bibliothèque.

Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, vendredi 17h-18h30, samedi et dimanche 10h30-12h30.

Contact : 02 99 43 73 55 ou bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr

SORTIES DE TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, les autorisations de sortie du territoire français pour les mineurs sont à nouveau en vigueur dans un objectif de prévention des départs de mineurs vers des zones de conflit. **Tout mineur quittant le territoire français non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale, devra avoir l'original de l'Autorisation de Sortie du Territoire en sa possession afin d'être autorisé à quitter le territoire national (le passeport seul ne vaut plus autorisation de quitter le territoire français), accompagné de la copie du titre d'identité de son signataire.** Le formulaire est accessible **uniquement sur le site www.service-public.fr**. Il n'y a pas de procédure d'enregistrement en mairie ou en préfecture.

ANCV SENIORS EN VACANCES



Comme tous les ans, les CCAS partenaires (Brie, Janzé, Essé, Retiers, Amanlis et Le Theil de Bretagne) organisent un séjour pour les personnes de plus de 60 ans ou handicapées de plus de 55 ans. La destination choisie est: **Plestin-les-Grèves (22) du 26 au 30 juin 2017**. Coût du séjour: 328 €/personne + coût du transport. Les personnes non imposables bénéficient d'une aide de 150 € de l'ANCV. Inscriptions à la Mairie **au plus vite (date limite fixée au 30 Mars)**

Albert BOUCAUD

ASSOCIATION EPAL

Recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap. Vous êtes disponibles pour partir 2, 3 ou 4 semaines sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation ! 400 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Renseignements et candidature : www.epal.asso.fr/recrutement-saisonnier

Par courrier : (+ CV) : Association EPAL, Noémie Lelievre, 21 rue de Chatillon, 35000 RENNES

Association CHEMINS RANDONNÉES RETIERS-LE THEIL Planning des randonnées - Avril 2017

(*) *Covoiturage à 13h45, parking Miescisko à Retiers - départ randonnée : 14h*

Samedi 1er : Fercé « le val Semnon » 12kms, variante 10kms.

Départ place de l'église,

Samedi 8 : Martigné-Ferchaud « le tour de l'étang » 11.5kms.

Départ aire du Sacré Cœur,

Samedi 15 : Moulins « circuit des châtaigniers » 12kms, variante 9kms. Départ place de l'église (*) 13h40

Samedi 22 : Les 11 Ecluses d'Hédé 12,50kms, variante 11kms.

Départ maison du canal (D 795 direction Combourg) à Hédé

Bazouges (*) 13 h

Samedi 29 : Nouvoitou « boucle de l'Yaigne » 10 kms. Départ

place de la Mairie (*) 13h35

Renseignements : J.L. Cocault 06 31 23 81 96 ou M. Clouet

06 84 40 78 36

INVITEZ UN ENFANT CET ETE

Le **Secours Populaire** français recherche des familles d'Ille et Vilaine pour accueillir bénévolement un enfant pendant 2 ou 3 semaines cet été. Les enfants accueillis ont entre 6 et 11 ans et n'ont pas d'autres possibilités de partir en vacances. Ils viennent d'Ille et Vilaine ou d'autres départements et une assurance est prise pour eux par l'association.

Contact : Le Secours Populaire, du L au V de 9h à 12h et de 14h à 17h - 14 rue des Veyettes, 35000 Rennes : 02 99 53 31 41, ou contact@spf35.org

MEME DANS LES ORTIES

Dimanche 14 mai 2017 - Château de la Rigaudière

Grand Bagad et cercle celtique de Vern sur Seiche, tournoi de jeux anciens (formez dès maintenant votre équipe!), vide jardin... Restauration sur place: prévente des tickets/ boucherie, boulangerie, membres du Comité des Fêtes. Info et réservation: 06 12 26 18 95

CAFE DES MEMOIRES itinérant du PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES - Avril 2017

Mardi 11 : Présentation de l'art-thérapie, par Marie Vignon, art -thérapeute à l'Accueil de Jour de Janzé

Jeudi 27 : Poésie et Fables, par un conteur professionnel au Café du Commerce à la Guerche

Renseignements : ADMR les Dolmens JRS, 9 rue Clément Ader, 35150 Janzé, 02 99 47 04 50 ou cafedesmemoires@gmail.com

AGENDA AVRIL 2017

Jeudi 27 : Repas du CCAS

COMMUNAUTE DE COMMUNES AU PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES

Manifestation du 24 avril au 2 juin: Mission ARCHEO.

Thèmes : le mode de vie au Néolithique, le mégalithisme, la Roche-aux-Fées à travers le temps et la préservation du monument. La dimension architecturale du monument.

Lieu : La Roche-aux-Fées.

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la Communauté de Communes pour retrouver toutes les info sur les réunions, les débats et animations diverses.

Renseignements : CCPRF, 16 rue Pasteur à Retiers : 02 99 43 64 87 ou www.cc-rocheauxfees.fr

Parution le lundi 27 mars 2017

Pour Infos-Le Theil n° 221, articles à déposer

pour le **11/04/2017** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué

Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat

Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 650 exemplaires.



LE THEIL DE BRETAGNE